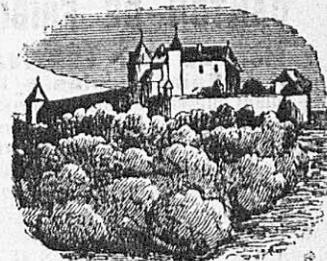




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
	6 mois	3.—
Etranger	1 an	10.—
	6 mois	5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12.— (d. j. t. 15<sup>h</sup> 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup>

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## La mort du général Wille.

Une dépêche nous annonce le décès inattendu du général Wille, survenu samedi matin à Meilen (Zurich), à l'âge de 77 ans.

Ulrich Wille était né le 6 avril 1848, à Meilen. Sa famille, originaire de La Sagne (Neuchâtel), portait le nom de Wuille. Une branche, établie à Hambourg, dans l'horlogerie, germanisa son nom. Le père d'Ulrich, François, qui s'était fait remarquer comme journaliste et défenseur des idées démocratiques, entra en Suisse en 1851 et acquit une villa à Mariafeld, sur le lac de Zurich. Marié à la fille d'un armateur anglais, dont la fine culture et la délicatesse de sentiments contrastaient avec son tempérament fougueux, François Wille mena désormais une existence paisible. Son home devint un foyer de haute culture, où l'on rencontrait le musicien Richard Wagner, Liszt, Böcklin, Gottfried Keller et beaucoup d'autres illustrations politiques et littéraires.

Son fils Ulrich fit ses études à Zurich et à Heidelberg, où il fut reçu docteur en droit. Lieutenant d'artillerie en 1867, il se consacra à la carrière militaire, devint instructeur, fit une année de stage à Berlin, dans l'artillerie de la garde, et parcourut rapidement les différents grades de l'armée en Suisse. En 1883, le lieutenant-colonel Wille accepta son transfert dans la cavalerie dont il fut nommé instructeur en chef, puis chef d'arme en 1892 et à laquelle il fit accomplir d'énormes progrès. En 1900, après une interruption de quelques années dans son activité militaire, Ulrich Wille était placé comme divisionnaire à la tête de la 6<sup>me</sup> division. En 1904, le Conseil fédéral l'appela au commandement du 3<sup>me</sup> corps d'armée. Le 3 août 1914, lors de la mobilisation générale, l'Assemblée fédérale le désigna par 123 voix sur 192 comme général de l'armée suisse, successeur des Herzog et des Dufour. 63 voix, presque toutes romandes, s'étaient portées sur le nom du colonel Sprecher de Bernegg, chef d'état-major. Le Conseil fédéral était intervenu de toutes ses forces pour l'élection de M. Wille.

Celle-ci fut très mal accueillie dans la Suisse romande, où les conflits du colonel Wille avec l'autorité civile, son militarisme accentué, ses efforts pour obtenir une centralisation complète, ses articles de journaux, son caractère entier et fougueux, ses rapports avec la famille impériale allemande, une alliance avec la famille de Bismarck, tout contribuait à entourer son nom d'une défaveur que de très grands et très réels mérites militaires ne réussissaient pas à contrebalancer. Les incidents fâcheux qui, à plus d'une reprise, vinrent jeter l'émotion dans la Suisse romande durant la guerre, semblèrent confirmer les craintes conçues, mais la responsabilité de ces incidents paraît avoir incombé surtout à d'autres. En somme, le général Wille remplit son rôle avec la loyauté qu'on pouvait attendre de son caractère et les talents militaires que nul ne méconnaissait chez lui.

Mis à disposition en décembre 1918, le général Wille adressa à l'Assemblée fédérale en 1918 un rapport sur son service actif de 1914 à 1918, dont les appréciations donnèrent lieu à de vives polémiques.

### Les obsèques du général Wille.

Le Conseil fédéral a délégué aux obsèques du général Wille, qui auront lieu au

jourd'hui après midi, les conseillers fédéraux Haab, Scheurer et Motta.

Le département militaire fédéral adresse un avis mortuaire aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée.

Les commandants des unités de l'armée et les chefs de division du département prendront part aux obsèques. Le gouvernement du canton de Zurich a invité à détacher aux obsèques un bataillon, un escadron et une batterie des troupes actuellement au cours de tir à Kloten. En outre, une escadrille d'avions survolera Zurich mardi après midi.

Le cortège funèbre se rendra de la cathédrale au Crématoire où aura lieu l'incinération.

Les conseillers fédéraux Scheurer et Haab, ainsi que les commandants de corps Sprecher von Bernegg et Steinbuch prononceront des discours.

## La question des céréales.

### Une requête au Conseil fédéral.

Le comité de l'Union suisse des paysans s'est réuni le 28 janvier à Berne pour expédier quelques affaires courantes, telles que budgets, programme d'activité, caisse de secours, etc. La principale question à l'ordre du jour consistait en la position à prendre par l'Union au sujet du problème des céréales. M. le conseiller fédéral Schulthess, M. le Dr Kappeli et divers membres des Commissions fédérales constituées en vue de l'examen par les Chambres de ce problème ont pris part aux délibérations.

Le comité a confirmé ses précédentes décisions relatives à la recherche d'une solution durable de la question des céréales. L'Union suisse des paysans est prête à collaborer à une solution ne recourant pas au monopole mais garantissant l'approvisionnement du pays en pain et le maintien de la culture indigène des céréales. Le comité s'est également rallié au projet du Conseil fédéral concernant le régime provisoire de l'approvisionnement en céréales. Il sollicite cependant du Conseil fédéral de faire procéder encore à un examen technique des conséquences et de l'application du système et d'étendre encore à la récolte 1925 les dispositions actuellement en vigueur.

Les raisons qui ont déterminé le comité à présenter cette proposition sont à la fois diverses craintes, les appréhensions qui se sont manifestées ces derniers temps dans les milieux du commerce des céréales et de la minoterie et la situation actuelle du marché des céréales. En présence de la rapide hausse des prix des céréales et du recul des stocks mondiaux, le passage subit à l'approvisionnement du pays en céréales par l'initiative privée est de nature à causer de graves appréhensions.

## Le prix des céréales.

Pendant un espace de temps relativement court, l'administration fédérale des céréales s'est vue en demeure d'opérer une hausse notable sur les prix des céréales achetées aux producteurs. En septembre déjà, on avait dû procéder à une certaine adaptation des prix de vente aux tarifs du marché mondial; durant plusieurs mois auparavant, l'administration des céréales avait vendu ses stocks à des prix souvent inférieur de quelques francs aux prix du marché mondial. Depuis lors, la hausse persistante du marché étranger contraignait l'administration, quelques semaines plus tard, à une augmentation réitérée des prix. Mais la dif-

férence n'était pas encore complètement gagnée de ce fait: les prix de vente étaient toujours de 1 franc par 100 kg. inférieurs aux tarifs étrangers. Puis cet écart s'accrut de semaine en semaine. L'immobilisation des prix à laquelle on s'attendait ne s'effectua pas et ces tout derniers temps l'écart atteignit 8 francs par kg. Il n'était pas possible, à la longue, de « tenir » cette différence. Une adaptation devenait urgente et c'est en présence des ces considérations que le Conseil fédéral décidait vendredi dernier d'augmenter le prix des céréales. Les prix du marché mondial ne sont cependant pas encore atteints; les nouveaux prix de vente sont encore de 3 francs au-dessous des frais de production calculés sur la base de la situation actuelle du marché.

Il fallait bien s'attendre à une hausse sur le marché mondial après la récolte favorable de 1923 et les piteux résultats de 1924. Toutefois, cette augmentation des prix dépasse la mesure normale. Même la récolte d'Argentine sur laquelle on fondait encore quelques espoirs n'est pas parvenue à opérer une pression sur les prix. Aussi faudra-t-il compter avec des tarifs élevés pour ces mois prochains encore.

## NOUVELLES SUISSES

### La succession de M. Camille Décoppet.

La Suisse Libérale de Neuchâtel annonce que le Conseil fédéral a offert à M. Henri Calame, conseiller national et conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, la succession de M. Camille Décoppet à la direction du Bureau international des postes à Berne.

Nous croyons savoir qu'il est exact que des ouvertures ont été faites dans ce sens à M. Henri Calame. On avait, paraît-il, aussi songé à M. le Conseiller fédéral Chuard et c'était le successeur tout désigné de M. Décoppet. Mais M. Chuard, né en 1857, a décliné l'honneur, se trouvant trop âgé pour changer de champ d'activité. M. Henri Calame, né en 1867, est de 10 ans plus jeune et serait certainement un excellent chef du Bureau international des postes. Toutefois M. Calame a réservé sa réponse et n'a pas encore pris de décision. Les Neuchâtelois le verraient en tous cas avec regret quitter le gouvernement cantonal où il siège depuis 1912.

### L'emprunt des C. F. F.

Les souscriptions à l'emprunt des C. F. F. ont atteint le chiffre de 379 036 000 fr. dont 60 426 000 fr. provenant de conversions. La répartition sera donc de 11,715 % pour les souscripteurs libres. Cette répartition réduite provient de ce que les banques ont fait usage de leur droit d'exclure 50 % de leur participation syndicale afin de pouvoir satisfaire aux demandes de leur clientèle.

### Echos de deux accidents graves.

— A la Cour d'appel tessinoise viennent d'être transmis des actes d'accusation contre les nommés: F. Schaad, de Oberlipp (Berne), domicilié à Bellinzzone, sous-chef de gare; F. Minazzoli, de Russo, domicilié à Cadenazzo, aiguilleur; Emile Orelli, de Bedretto, domicilié à Quinto, commis de Niederbipp (Berne), domicilié à Bellinzzone, sous-joint au chef de gare, lesquels seront entendus et jugés à propos de la catastrophe ferroviaire de Bellinzzone du 23 avril 1924. L'acte d'accusation a été dressé par le procureur général de la Confédération le 14 janvier écoulé.

— En mai 1923, à Violetta (Vallemaggia)

un camion militaire heurtait une auto-motrice des chemins de fer électrique (Locarno-Bignasco); la motrice fut précipitée dans la rivière grossie. Quatre employés y trouvèrent la mort: Catti, Zamaroni, Maggini et Adamini. Le procureur général de la Confédération, à la suite d'une longue enquête, a mis en accusation comme responsable du désastre le nommé Schibli Hans, domicilié à Bâch (canton Schwytz), chauffeur du camion fatal.

### Congrès international.

Un Congrès international de l'Union pour la propriété intellectuelle aura lieu, à La Haye, au cours de cette année. Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse y sera représentée par M. de Pury, ministre de Suisse en Hollande, et M. Walter Kraft, directeur du Bureau de la propriété intellectuelle.

### Zurich. — Accident d'automobile.

Un grave accident d'automobile s'est produit jeudi soir à Zurich, à la Seesrasse. Un certain Gottlieb Aeppli, âgé de 37 ans, venant de Zurich, a été atteint par une automobile venant de Zollikon et si grièvement blessé qu'il est mort dans la nuit à l'hôpital cantonal.

### Vaud. — Tué par une automobile.

M. Paul Eichenberg, représentant à Langnau (Berne) actuellement au garage W. Zweigart, à Lausanne, roulait en automobile à 13 h. 30, sur la route cantonale d'Echallens à Assens. A 400 mètres de cette localité, il aperçut deux hommes circulant sur la route; il fit entendre les avertissements d'usage. A l'ouïe de la trompe, l'un des promeneurs, M. Frey, qui se trouvait tout à droite, saisit la main de son compagnon, M. Fritz Guggler, 68 ans, horloger à Echallens, pour le tirer afin qu'il se garât plus vite. Mais, soit qu'il ait mal compris ce geste, soit par réaction, M. Guggler échappa à M. Frey et se portant vers la gauche, se jeta littéralement contre l'automobile. La machine s'arrêta aussitôt; M. Eichenberg, avec l'aide de M. Frey, releva M. Guggler, le ramena à Echallens, où le blessé reçut les premiers soins de M. le Dr Th. Gloor, puis fut conduit à l'hôpital cantonal où il a succombé à 17 heures.

### L'incendie de « La Graieuse ».

Par jugement rendu à 19 h. 30, le Tribunal criminel de Morges a condamné à trois ans de réclusion, sous déduction de 165 jours de prison préventive et aux trois quarts des frais, le nommé Gottfried, fils de Jean Leuenberger, marié à Rosa Hauser, fermier, né le 18 août 1898, à Lauperswil, domicilié à Morges, à une année de réclusion, sous déduction de 127 jours de prison préventive et au quart des frais Alfred, fils d'Alfred Schmalz, né le 4 décembre 1899 à Reiben-Burer (Berne), célibataire, domestique-machiniste, à Lyss, reconnus coupables de toute une série d'acte de malveillance, de vols et d'avoir incendié, pendant la nuit, le chalet de M. Louis Brugger, entre Lonay et Morges.

### Une noce dans un fossé.

M. Valentin Fleury, négociant à Berolles, conduisant à Crassier, dans son automobile, une noce de six personnes, descendait, vendredi, la route cantonale de Trélex à Coisins, lorsqu'arrivé, à 19 heures, aux Mortiers près de Givrins, où la route fait un tournant brusque, ses phares subitement s'éteignirent. La voiture roula dans le fossé bordant la route à gauche, jetant pêle-mêle sur le sol les gens de la noce. O miracle! Personne n'a été blessé et la machine n'a pas de mal; mais les voyageurs ont eu une belle peur!

**CANTON DE FRIBOURG**

**Mort de Mgr ESSEIVA, Prévôt de Saint-Nicolas.** — Dimanche, pendant que se déroulait la cérémonie de Saint-Nicolas, on apprenait avec anxiété que l'état de Mgr Esseiva, révérendissime qui avait été saisi mardi par une affection grave qui nécessitait une opération chirurgicale immédiate, laissait de moins en moins d'espoir.

A 6 h. 1/2 dimanche soir, S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, lui a administré les derniers sacrements et donné l'indulgence plénière. Le malade a gardé toute sa connaissance jusqu'à lundi matin, vers 2 h. A 4 h., il expirait.

Mgr Esseiva, originaire de Fribourg et de Piaugères, était né à Fribourg, le 28 juin 1854; il fut ordonné prêtre à Rome en 1882; il fut ensuite successivement coadjuteur à Saint-Nicolas en 1882, chanoine de Saint-Nicolas, en 1882 et recteur de Saint-Maurice (Fribourg) de 1882 à 1900. Mgr Esseiva a été capitaine-aumônier militaire au 5<sup>me</sup> régiment d'infanterie, de 1884 à 1895. En 1896, il fut nommé protonotaire apostolique *ad instar participantium* et en 1903, prévôt de la collégiale de Saint-Nicolas.

Mgr Esseiva avait 70 ans.

**Grand Conseil.** — Aujourd'hui, 3 février, nos députés se sont rendus à la capitale à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de février.

**L'élection du curé de Fribourg.** — L'assemblée bourgeoise de la ville de Fribourg est convoquée pour dimanche 8 février 1925, à 9 h. 30 du matin, à la cathédrale de Saint-Nicolas, après la messe, pour procéder à l'élection du curé de ville, en remplacement de feu le chanoine Jean Bornet, décédé en 1923.

Sont seuls électeurs les citoyens actifs, de religion catholique, bourgeois de Fribourg et habitant cette commune.

Mgr l'évêque présente les trois candidats suivants :

M. l'abbé Joseph Schübel, curé à Vernier (Genève); M. l'abbé Paul Vonderweid, vicaire à Lausanne; M. l'abbé Joseph Zurkinden, professeur au Collège de Fribourg.

Quoique l'évêque du diocèse choisisse librement les candidats dans les rangs du clergé, il se trouve que les trois candidats présentés sont bourgeois de Fribourg.

Cette élection se fait selon les traditions très anciennes, qui ont été relatées dans une série d'articles récents des *Annales fribourgeoises d'histoire*.

**Banque populaire suisse.** — Le bénéfice net de la Banque populaire suisse pour l'exercice 1924, y compris le solde à nouveau reporté de l'année précédente, s'élève à 6,830,292 fr. 58 (5,365,964 francs 40 en 1923). 5,650,690 fr. 60 serviront à la répartition d'un dividende de 6 % (5 % en 1923), 435,613 fr. alimenteront les réserves, entre autres celle pour l'impôt de guerre, 80,000 fr. seront destinés à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique et le solde de 163,988 fr. 98 sera reporté à compte nouveau. Après avoir procédé aux allocations susmentionnées, les réserves atteignent le 24,46 % du capital social versé.

**Pont de Grandfey.** — Le coût des travaux de transformation du viaduc de Grandfey a été évalué par le bureau de construction des ponts des chemins de fer fédéraux à 2 millions de francs.

L'offre la plus basse, faite par une maison de Berne, est de 1,900,000 fr.; la plus haute, faite par une entreprise qui s'occupe en ce moment de la construction d'un pont important dans le canton de Vaud, est de 3,400,000 francs.

Le plus haut devis après celui de 3,400,000 francs est de 2,976,000 fr. Puis on tombe à 2,600,000 fr.; plusieurs devis oscillent aux alentours de 2,500,000 fr.; après cela, on tombe dans les 2,400,000 fr., puis dans les 2,300,000, 2,150,000, et 1,877,000 francs.

**Fièvre aphteuse.** — L'abatage du jeune bétail des étables de l'Institut de Drogne, effectué la semaine dernière, a supprimé le foyer qui avait éclaté.

Depuis lors, aucun nouveau cas n'est signalé. On peut raisonnablement espérer que la marche de l'épidémie est enrayée.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.**

Une nouvelle qui nous a douloureusement surpris est la mort, survenue subite-

ment, mardi 27 janvier, de M. Edouard Pilet, à La Tour-de-Trême. Chacun, dans cette jolie localité, connaissait le vieillard robuste, alerte et guilleret qu'était Edouard Pilet dont la bonne santé apparente autorisait les espoirs les plus rassurants. Mais le destin en a voulu autrement et a ravi aux siens ce bon époux et père, cet excellent travailleur.

Nous présentons aux familles affligées par cette séparation si prompt l'expression de notre vive sympathie et nos sincères condoléances.

Dimanche est décédée à Bulle Mademoiselle Madeleine Seydoux, ancienne négociante à Bulle. C'est une bonne personne qui s'en va. Elle avait septante-sept ans.

Nos sincères condoléances aux familles parentes.

† **Louis Antonietti.** — La gymnastique est en deuil. Elle vient de perdre un de ses brillants défenseurs, celui qui a consacré presque tout son temps, en dehors de ses occupations journalières, à la propagation, à la faire connaître: Louis Antonietti, contremaitre à l'usine P.-C.-K., à Broc, est mort lundi matin, après neuf mois de cruelles souffrances.

Né à Vevey le 2 février 1863, d'origine italienne, le défunt avait fait des bords du bleu et beau Léman sa patrie adoptive. Livré aux vicissitudes de la vie, il avait, par sa volonté, ses conceptions de droiture, acquis une certaine place dans la cité veveysanne. Ses qualités de cœur en avaient fait un citoyen aimé de tous, principalement par les gymnastes, au sein desquels il a joué constamment un rôle de premier plan. Nous n'avons pas la prétention de parler ici de toute sa carrière, cela nous conduirait beaucoup trop loin. Mais, aujourd'hui que Louis Antonietti a disparu, on ne nous en voudra pas en nous étendant quelque peu sur ce brave et honnête citoyen, connu par nos gymnastes, jeunes et vieux.

A 16 ans, il entre dans la Vevey-Ancienne. De simple actif, il passe moniteur-chef et conduit sa section à différents concours, cela avec succès. Il participe à toutes nos fêtes fédérales: Lucerne (1888), Genève (1891), Lugano (1894) et tant d'autres, sans parler de toutes les fêtes cantonales. En 1895, avec la section de Vevey-Ancienne, il enlève la couronne de moniteur. Il est ensuite commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Ville de Vevey, poste qu'il assume pendant assez longtemps, cela à l'entière satisfaction des autorités.

En 1897, il quitte la fabrique de cigares Ormond pour entrer au service de la maison F. L. Cailler, à Vevey, et passe, lors du transfert de celle-ci à Broc, contremaitre à l'emballage. Louis Antonietti ne cessa de s'intéresser à la cause qu'il adorait. En 1902, appuyé par quelques personnes, il fonde la Section de gymnastique de Broc, projet qu'il mena à chef non sans de nombreuses difficultés. Moniteur au début, il prend la présidence, puis appartient, plus tard, à la Commission technique cantonale fribourgeoise de gymnastique. Comme moniteur, on se rappelle encore comment Louis Antonietti conduisit, en 1907, la section brocoise à cette belle fête cantonale de Bulle. A côté de ses grosses charges, le « Papa », comme on l'appelait, ne refusa jamais ses services à la chose publique; il commanda également le Corps des Sapeurs-Pompiers de Broc. Infatigable, malgré tant d'ardeur, il resta fidèle à ses principes de gymnaste et suivit avec la joie au cœur le développement de sa section. En 1909, quoique âgé de 47 ans, il se remet sur les rangs et travaille avec elle au Concours fédéral de Lausanne.

Il a fonctionné en qualité de juré à de nombreuses fêtes. Ceux qui ont eu le privilège « d'être jugés » par lui n'oublieront pas cet homme qui personnifiait admirablement la caractéristique devise des gymnastes: Frais, Franc, Fort, Pier. Il avait bon cœur; celui qui voulait de judicieux conseils n'avait qu'à s'adresser à « Papa Louis »; il était toujours bien reçu.

Il était membre d'honneur de la section Vevey-Ancienne, membre honoraire cantonal vaudois, membre honoraire cantonal fribourgeois et la section de Broc en avait fait son Président d'honneur. Tous ces titres démontrent, plus qu'on ne saurait le dire par la plume, de quelle manière Louis Antonietti avait été et était encore apprécié par les amateurs du noble sport qu'est la gymnastique.

Louis Antonietti s'était fait recevoir citoyen fribourgeois (de Rue, sauf erreur) en 1921. Sa commune n'aura pas eu trop à se plaindre de ce citoyen au raisonnement essentiellement pur et d'une amabilité proverbiale.

En 1924, la maladie fit, pour la seconde fois, son apparition chez lui. Dès lors, ses jours étaient comptés. Avec courage, résigné, il accepta le sort brutal qui le guettait. Pas une plainte, pas un cri; la vaillance, on peut le dire, la vaillance du gymnaste lui a permis, jusqu'à son dernier souffle, de supporter sa douleur. Louis Antonietti était

un brave garçon. Sa mort est, comme nous le disons plus haut, une perte sensible pour la cause qu'il aimait et qu'il a défendue tant de fois avec chaleur.

« Papa Antonietti » que la terre te soit légère!

Nous présentons à sa veuve, ainsi qu'à ses enfants, l'expression de toute notre sympathie.

**Au Cercle des Arts et Métiers.** — Nous rappelons à nos lecteurs que la soirée-choucroute du Cercle des Arts et Métiers aura lieu samedi, 7 février, à 19 1/2 heures.

Nous savons que rien ne manquera à cette soirée pour la rendre attrayante et agréable. La partie gastronomique sera des plus soignées, nous assure-t-on. Du reste, les préparatifs en font prévoir la parfaite réussite.

Les citoyens radicaux de la ville et de la campagne se feront certainement un plaisir de venir nombreux entendre nos représentants dans les Conseils de la nation suisse et fribourgeoise, qui viendront leur apporter des conseils et des encouragements.

Comme de coutume, une soirée récréative suivra la partie officielle; les participants passeront au Cercle des heures charmantes.

Les cartes peuvent être retenues au café du Cercle.

**Banque Populaire de la Gruyère.** — Le bénéfice réalisé par cet établissement pour l'exercice 1924 s'élève à Fr. 111,146,87. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires, qui se réunira le 8 février, de répartir un dividende de 7 1/2 % au capital-actions et de verser Fr. 20 000 aux réserves. Ces derniers atteindront Fr. 480,000, soit le 48 % du capital.

Le mouvement d'affaires ainsi que le bilan accusent une augmentation appréciable sur l'exercice précédent.

**Dans le Corps enseignant bullois.** — M. Isidore Verdon, instituteur, dont nous avons annoncé la nomination de chef de matériel au Dépôt scolaire, à Fribourg, a quitté samedi sa sixième classe des garçons. Ses collègues de Bulle ont tenu à lui prouver une fois de plus leur sympathie dans une réunion pleine d'intimité, qui eut lieu samedi soir.

M. Verdon, à qui nous réitérons nos meilleurs vœux dans ses nouvelles fonctions, est remplacé par M. Alexandre Borcard, instituteur à Hauteville, dont le départ de cette localité est regretté par la population unanime.

Autorités, sociétés et élèves ont tenu à prouver leur reconnaissance à ce maître aimé, dévoué et capable; ils lui ont offert de jolis souvenirs.

**Administration bulloise.** — Nous apprenons que, dans sa séance de lundi soir, le Conseil communal de Bulle a adjugé la location de l'Hôtel de Ville, pour la durée de 9 ans, au tenancier actuel, M. Auxence Schwartz.

Dans cette adjudication, il a tenu compte des grossesses consenties par M. Schwartz pour remettre l'établissement sur un bon pied et de la façon distinguée dont il l'a tenu pendant ces deux dernières années.

**Société de gymnastique de Bulle.** — Après une inactivité de quelques semaines occasionnée par les fêtes de Noël et Nouvel-An, la section a repris ses répétitions habituelles en vue de la fête fédérale de Genève, au mois de juillet prochain.

Ces vacances terminées et en tant que gymnastes convaincus, il faut reprendre son assiduité au travail sous l'habile et compétente direction d'un moniteur-chef et de sous-moniteurs dévoués, qui, par des exercices sains et des plus variés, forment notre jeunesse et justifient pleinement les bienfaits de la gymnastique.

Jeunes gens soucieux de votre santé, n'hésitez point à vous présenter au local des répétitions (halle de gymnastique) le mardi et le vendredi, dès 8 heures du soir.

D'avance, la section vous assure son meilleur accueil. *Le Comité.*

**Cour d'assises.** — Lundi matin se sont ouverts, dans la salle du Tribunal, à Bulle, les débats de l'affaire d'Enney soumise à la Cour d'assises du premier ressort. Celle-ci est composée de M. Delatena, président, Oscar Genoud, à Châtel-St-Denis et Gobet Alphonse, à Massonnens, assesseurs. M. Pierre de Weck, le nouveau procureur du canton, représente le ministère public.

Le jury est composé de MM. Gremaud Constant, à Morlon; Pillamet Jean, à

Grandvillard; Surchat Firmin à Blessens; Repond André à Villarvolard; Menoud Pierre à Sâles; Crotti Eugène à Bulle; Romanens Honoré à Sorens; Despond Pierre à Vuadens; Borcard Jules à la Joux; Dubas Henri à Bulle; Mesot Auguste pharmacien à Châtel-St-Denis; Roux François à Villaraboud; Morel Max à Bulle et Souwey Benoît à Bulle.

On se souvient des faits. Le dimanche 19 octobre dernier, dans la soirée, le jeune Raboud Louis, de Grandvillard, tirait quatre coups de revolver sur une jeune fille de la localité, Mlle Dey Florentine, dont il était très épris, puis tournant ensuite l'arme contre lui, tentait de mettre fin à ses jours. L'arme était heureusement d'un très vieux modèle et la munition défectueuse. Aussi les blessures ne furent pas graves et les deux personnages étaient bien vite hors de tout danger. Le jeune Raboud fut arrêté, transporté à l'hôpital de district, puis mis en observation à Marsens. C'est M. Paul Morard qui s'est chargé de sa défense. Un arrangement est intervenu entre le meurtrier et sa victime par lequel celle-ci, qui ne se présente pas devant la cour, renonce à se porter partie civile.

Les débats ont duré une grande partie de la journée d'hier et le jugement a été rendu vers 6 heures du soir.

Le procureur général avait requis contre Raboud la peine de six mois d'emprisonnement en correctionnelle.

La cour l'a condamné à trois mois d'emprisonnement, sous déduction de deux mois de préventive, et à tous les frais.

**Société d'aviculture.** — Dans sa dernière assemblée annuelle, la société d'aviculture de Bulle et Environs, a constitué comme suit son comité pour l'exercice 1925-27.

Président: M. Toffel Louis, conseiller communal;

Vice-Président: M. Paris Emile;

Caissier: M. Noël François;

Secrétaire: Bibliothèque: M. Desbiolles Eugène;

Membres adjoints: MM. Crotti Eugène, conseiller communal, Gerber Albert et Felder Joseph.

Une discussion nourrie est intervenue à la suite d'une étude très approfondie, présentée par Monsieur Clavel, ingénieur agricole à La Part-Dieu, sur la création de clubs avicoles entre éleveurs de mêmes races, membres de la Société. Comme conclusion pratique, deux clubs ont été formés, soit un pour les lapins et un pour les poules, sous les présidences respectives de MM. Gerber Albert et Paris Emile.

**Vente d'immeuble.** — Le Café-restaurant du Tilleul, à Broc-Fabrique, appartenant à Mme Veuve Overney, vient d'être acheté par M. Pugin, d'Echarlens, demeurant actuellement à Granges-Marnand.

**Nos bûcherons en Alsace.** — Le travail manque! Voilà la plainte que l'on entend fréquemment de quelques déshérités de ce monde. A ceux-là que leur reste-t-il à faire s'ils veulent nourrir leur famille, en un mot éviter la misère? Partir, aller à la recherche, à toute heure du jour, de ce qui est indispensable à l'homme: le travail. C'est ce que nous pensions, hier, en voyant, en gare de Bulle, M. Jaquet, marchand de bois en notre ville, accompagné d'un de ses fils et de dix-sept bûcherons, soit quinze de Grandvillard et deux d'Estavannens.

Sans travail, nous nous rendons en Alsace, plus exactement à Wittenheim, petit village situé à une quinzaine de kilomètres de Mulhouse où nous avons été engagés, par un tiers, pour l'abatage de bois. Les conditions qui nous sont faites sont intéressantes et nous rentrerons au pays en juin prochain.

Voilà bien des gars de chez nous dont le courage devrait être pris en exemple par certains individus qui attendent, les mains dans les poches, que le travail leur tombe dessus. En les regardant quitter notre belle Gruyère, nous nous disions: nous avons encore des citoyens vaillants; puisse un jour la mère-patrie leur fournir ce qu'ils sont forcés d'aller chercher ailleurs. Alors il y aura bien des heureux de plus.

**Broc.** — Un nombreux public a assisté dimanche, au concert-représentation de l'Harmonie qui fut donné en matinée et en soirée.

La partie musicale a été bien enlevée et a fait honneur au directeur et chanteurs.

Dans l'interprétation de *Gella*, l'excellente pièce de M. Ernest Castella, les acteurs marquèrent un grand progrès sur le dimanche précédent.

Pro  
Acteurs, cha  
de sincères féli  
Avis. —  
toute réclamat  
fectuè par le r  
tarif doit être  
mission du feu  
Mœnnero  
Dimanche 8  
medi 14 févrie  
Mœnnerchor  
dans la grande  
Broc, sa gran  
gramme comp  
double quatu  
de M. Jules Co  
2 actes, de He  
française, ains  
un jour de pl  
Servir est u  
se rappelle en  
lendemain du  
actes eurent u  
acclamé par u  
tratiné par la p  
académicien. C  
père et un fil  
française qui  
diamétralem  
poignante. C'  
tragique, sou  
qui dépasse de  
muns auxqu  
Nous donnero  
pièce:  
Les costum  
son Kaiser, à  
sion est écolic  
bullois, il pre  
ganisation d'u  
che 8 février,  
C'est donc  
nous ne pouv  
FA  
La f  
On mande  
Sera:  
La Dire  
on  
L  
leur dev  
L'en

# Prochainement !



Voir au verso.

## Vente juridique.

« L'Office des Poursuites de la Gruyère » vendra aux enchères publiques **samedi 7 février 1925**, dès 2 heures du jour, au domicile de M. Alphonse TORNARE, ff. Léon, à SORENS :  
**1 garde-robe, 100 fagots.**  
Bulle, le 2 février 1925.

## A VENDRE

**bon chien de garde et de trait** chez **Louis Buchilly, Sâles** (Gruyère).

## Bon garde-génisses ou vacher

cherche place pour la montagne.  
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 7082 B.

## A VENDRE un lit

à 2 places, en bon crin, état de neuf.  
S'adr. à **Mme Hofer, rue du Moléson, Bulle.**

## On demande pour de suite une jeune fille

pour la cuisine.  
S'adresser sous P. 213 B. à **Publicitas, Bulle.**

## Vente juridique.

« L'Office des poursuites de la Gruyère » vendra aux enchères, **jeudi 5 février**, dès 10 h. du matin, devant le château de Bulle :  
**1 camionnette „MARTINI“**  
Bulle, le 2 février 1925.

# Quoi



Voir au verso.

Acteurs, chanteurs et directeur méritent de sincères félicitations.

**Avis.** — Le public est informé que toute réclamation concernant le travail effectué par le ramoneur ou l'application du tarif doit être adressée par écrit à la commission du feu. (Communiqué.)

### Mænnerchor Frohsinn Broc.

Dimanche 8 (en matinée et soirée) et samedi 14 février (en soirée seulement) le *Mænnerchor Frohsinn* de Broc donnera, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Broc, sa grande soirée annuelle. Le programme comprendra quatre chœurs et un double quatuor, le tout sous la direction de M. Jules Corboz, puis *Servir*, pièce en 2 actes, de Henri Lavedan, de l'Académie française, ainsi qu'un petit vaudeville *Par un jour de pluie* de Louis Forest.

*Servir* est une pièce de toute beauté. On se rappelle encore qu'à Paris, en 1914, au lendemain du crime de Serajevo, ces deux actes eurent un succès énorme. *Servir* fut acclamé par un public irrésistiblement entraîné par la puissance éloquente du grand académicien. Ce drame met en présence un père et un fils : deux officiers de l'armée française qui ont sur le devoir des idées diamétralement opposées ; d'où sa violence poignante. C'est un conflit d'une grandeur tragique, soutenue, à l'allure Cornélienne et qui dépasse de beaucoup les drames communs auxquels nous sommes habitués. Nous donnerons vendredi l'analyse de cette pièce :

Les costumes seront fournis par la maison Kaiser, à Bâle. Si le Mænnerchor Frohsinn est félicité par quelques spectateurs bullois, il prendra ses dispositions pour l'organisation d'un train Broc-Bulle, le dimanche 8 février, avec départ vers 11 h. 10.

C'est donc un magnifique spectacle que nous ne pouvons que recommander.

### FAITS DIVERS

#### La famine en Irlande.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

Des milliers de paysans des comtés de Donegal, Galway, Connemara et Cerry, en Irlande, souffrent de la faim et se trouvent sans combustible, par suite des pluies torrentielles et des inondations de ces derniers mois, qui ont complètement compromis la récolte des pommes de terre et ont empêché la préparation du combustible pour l'hiver. On compare la situation actuelle, dans ces pays, à celles des années noires de la faim que furent pour l'Irlande 1847 et 1869.

La Société fédérale de gymnastique, section de Broc, a le pénible devoir de faire part de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de son regretté membre fondateur et président d'honneur **Monsieur Louis ANTONIETTI** membre d'honneur des sociétés cantonales fribourgeoise et vaudoise de gymnastique. L'ensevelissement aura lieu à Broc, mercredi 4 février, à 10 heures.

Le Comité.



## Toiles pour DRAPS DE LIT

Excellentes qualités blanches.  
Par fil, 165 cm. Fr. 7.35 par m.  
Par fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.  
MI-11, 163 cm. Fr. 4.95 par m.  
MI-11, 178 cm. Fr. 5.45 par m.

**Tous linges de maison.**  
Spécialité de **Trousseaux complets.**  
Ourlets jour, broderie. **Directement de notre propre Tissage de Toiles.** 278

**MÜLLER & Cie**  
LANGENTHAL (Borne).  
(Maison fondée en 1898).  
— Demandez échantillons —

Madame Louise Antonietti-Steiner et sa fille Suzanne, à Broc ; Monsieur et Madame Hermann Antonietti-Gillard et leurs enfants, à Broc ; Monsieur et Madame Gysler-Antonietti, en France ; Monsieur et Madame Paul Perrin-Antonietti, instituteur, et ses enfants, aux Ponts de Martel ; Monsieur et Madame Antonietti-Overney, à Broc ; Monsieur et Madame Gavillet, à Prilly ; Monsieur et Madame Rochat, à Renens ; Madame Yve Césa, à Prilly ; Madame Yve Wanger et ses enfants, à Lausanne ; Monsieur et Madame Armand Antonietti, au Bouveret, ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-frère, beau-père, grand-père, oncle et cousin

## Monsieur Louis ANTONIETTI

survenu le 2 février 1925, à l'âge de 62 ans, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Broc, le mercredi 4 février à 10 heures du matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## DOMESTIQUE

de campagne, de 18 à 25 ans, sachant traire et faucher, est demandé dans une ferme munie des perfectionnements modernes. Salaire après entente. Adresser offres à la librairie **Ch. MOREL, à Bulle.**

### Docteur

**H. REYMOND**  
spécialiste.  
nez, gorge, oreilles  
**FRIBOURG**  
a repris  
ses consultations.

## A VENDRE

dans le district de la Gruyère, un domaine de 17 poses, maison d'habitation en parfait état ; terrain de 1<sup>re</sup> qualité et tout atenant, **prix 35.000 francs.**

**A vendre à Bulle, au centre de la ville, une maison de 2 appartements**, avec tout le confort, grange, écurie, jardin potager et d'agrément, avec une pose de terrain.

**A vendre à Bulle une maison de 2 appartements** de 3 chambres, avec magasin, dans rue principale.

**A vendre dans le district de la Sarine, un joli domaine de 13 poses**, tout atenant, bâtiment en très bon état, **prix 29.000 fr.**, argent comptant fr. 9.000.

S'adresser à l'agence Grivel, Beaugard 2. Se trouvera chaque jeudi à 13 h. au Café Fribourgeois, à Bulle.

## La Direction et le personnel de l'Usine PETER-CAILLER-KOHLER à BROC

ont le chagrin d'annoncer le décès de

**MONSIEUR**

## Louis ANTONIETTI

leur dévoué et fidèle Contremaître survenu après une pénible maladie le 2 février. L'enterrement aura lieu à Broc le mercredi 4 février, à 10 heures du matin.

## L'Association Cantonale des Gymnastes Fribourgeois

fait part à ses membres du décès de

**Monsieur**

## Louis ANTONIETTI

Membre honoraire cantonal.

L'ensevelissement aura lieu à Broc, le mercredi 4 février, à 10 heures du matin.

Les sections sont priées d'assister à ses funérailles avec bannière et délégation.  
Le Comité cantonal.

# Qui



Voir au verso.

### On cherche à louer

près de Bulle, **logement** de 3 ou 4 chambres et dépendances, si possible avec jardin. Entrée 1<sup>er</sup> mars ou 1<sup>er</sup> avril prochain. S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

**Cinéma Majestic, Broc**  
Dimanche **L'Appel de la Montagne.**  
Merveilleux drame alpestre.



**SIROP BURNAND**  
Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur, **Pharmacie BURNAND, Lausanne.**

### A LOUER

**chambre non meublée**, pouvant éventuellement servir comme entrepôt.  
S'adr. à **Publicitas Bulle**, sous P. 220 B.

### VENTE JURIDIQUE

« L'Office des Poursuites de la Gruyère » vendra aux enchères publiques, **jeudi 5 févr. 1925**, dès 10 heures du matin, devant le Château de BULLE :  
**1 divan, un lit complet, 1 table.**  
Bulle, le 2 février 1925.

**Sirop pectoral** d'une efficacité incontestée contre les irritations de la gorge et de la poitrine, **Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Rougeole, Coqueluche.**  
— 50 ans de succès. —

chez le préparateur, **Pharmacie BURNAND, Lausanne.**

# Quand



Voir au verso.

Une Vente de  
**BLANC**  
Au LOUVRE  
— BULLE —  
qui fera SENSATION comme  
Prix et Choix.

COUVERTS et SERVICES DE TABLE  
— EN GRAND CHOIX —  
**LÉOPOLD DELABAYS**  
BIJOUTERIE - HORLOGERIE  
Place du Tilleul BULLE

Vente de  
**BLANC**  
Au LOUVRE  
— BULLE —  
Réduction de Prix très appréciable pendant la Vente de Blanc.

Ancien Magasin des Draps de Neirivue  
**COUPONS - Prix dérisoires - COUPONS**  
MILAINE brune, grise, 130-140 cm. larg., 8.— et 9 fr. le mètre  
DRAP pure laine du pays, 130-140 6.50, 7.50, 8.50  
GABARDINE bleu marine, pure laine, 130 larg., 7.50  
DRAPS FINS pour Dames et Messieurs.  
Toilerie, literie, bonneterie, toile fil et mi-fil. Pantalons, gilets, Culottes de sport pour Messieurs.  
Laine brune du pays, dégraissée, pour tricots, 11 fr. le kg.  
— Pour chaque achat de 5 fr., un JOLI CADEAU —  
10 % d'escompte pour tailleuses.  
On prend la laine en échange  
On pou to vère, chin ithre obdji d'adzotà.

**SCHAEFFER FRÈRES**  
Criblet 13 - FRIBOURG - Téléph. 655  
Chauffages centraux - Installations sanitaires.  
Laiteries et fromageries à vapeur.  
Revisions, transformations, réparations de chaudières de tous systèmes, etc.

**Dr. BRUNSCHWIG**  
MÉDECIN - CHIRURGIEN  
Spécialiste pour : Nez — Gorge — Oreilles  
a transféré son cabinet de consultations  
à l'Avenue de la Gare, N° 5, à FRIBOURG  
(à côté du nouveau bâtiment de la Banque Populaire).

Pour la gérance d'immeubles  
enquêtes diverses, rédaction de contrats, traductions, questions fiscales, accidents d'automobiles, adressez-vous à  
**l'Office fiduciaire Desmeules et Mauron**  
Rue de Lausanne, 81, Fribourg.

**Vive Ras**  
Soutiens-miroirs  
élégants, souples

Société des PRODUCTEURS DE LAIT de BULLE  
Le coupon N° 17 est payable dès maintenant auprès de M. GREMION-REMY, caissier.

**A LOUER**  
de suite ou pour époque à convenir deux beaux appartements de 6 chambres, cuisine, chambre de bains, cave. Eau et électricité. Le chauffage de l'un des appartements est compris dans le prix de location.  
S'adresser à M. Alex. Yerly, Café-restaurant Moderne, à Bulle.

Dès jeudi 5 Février  
VENTE de  
**BLANC**  
Au LOUVRE  
— BULLE —  
Pendant cette Vente, nous distribuerons de superbes et bonnes LAVETTES à titre gracieux, pour chaque achat à partir de 5 francs.

  
**L'AROME**  
est l'unique adjuvant du café auquel je ne saurais trouver un seul défaut. — Ne vous fiez jamais aux expressions „aussi très bon“ ou „presque aussi bon que“. Cela ne signifie rien „presque aussi bon que“ car dans cette qualité là il n'existe que l'AROME. Si donc vous désirez la véritable chicorée AROME exigez constamment les paquets bleus blancs. Elle est toujours parfaitement friable, ce qui évite l'ennuyeuse opération de l'émiettement.  
Seuls fabricants:  
Helvetia Langenthal

Logements à louer.  
A louer au Pâquier plusieurs LOGEMENTS de 2 et 3 pièces, bien situés. Lumière électrique. Entrée immédiate ou à convenir.  
S'adresser à Paul GREMION.

**A VENDRE**  
un grand potager à quatre trous et bouillote, ayant très peu servi.  
S'adr. Eugène Bussard, feu Nicolas, Epagny. 248

**A LOUER**  
un beau logement  
aux abords de la ville.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 183 B.

**ON CHERCHE**  
jeune fille  
18 à 20 ans pour aider au ménage et servir au café. Inutile de se présenter sans des bonnes références. — S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 7074 B. 258

**ON DEMANDE**  
un bon jeune domestique de campagne sachant un peu traire.  
Frères Python, Chavannes-les-Forts.

**ESTIVAGE**  
Les établissements de Marsens accepteraient pr leurs alpages au Petit-Mont quelques vaches et génisses.  
S'adresser à l'Administration jusqu'au 15 février 1925.

**FONDUE**  
au vacherin, à Fr. 1.20, au Café des Ormeaux (ancien Café CASTELLA) FRIBOURG 20163

**Bois de moule à vendre**  
82 stères sapin de montagne.  
Gare de livraison à convenir.  
S'adr. à Dr GEINOZ, Bulle.

  
Grand Commerce DE  
**Chevaux et Bétail**  
M. Georges WAHL, déjà bien connu dans la contrée, vient de s'établir à  
**BULLE, écuries Remy, rue Tissot**  
(en face de la maison Bochud.)  
Toujours grand et beau choix.  
Vente et échange.  
Invitation cordiale aux intéressés à visiter les écuries et à s'y adresser en toute confiance.  
Mercredi: Arrivage de chevaux des Franches Montagnes.

**LECTEURS** Pour bénéficier du change dans la librairie,  
il suffit d'envoyer au  
**BIBLIOPHILE**  
Librairie Vve. J.-C. MEYER  
22, Rue de Romont, Fribourg  
le montant de 50 fr. français et les livres vous seront facturés aux Prix de Paris, plus 10 % de majoration pour les frais de port.

**Avez-vous un veau ?**  
  
LACTA  
VEAU  
FARINE LAITEUSE CONCENTRÉE DE QUALITÉ POUR L'ÉLEVAGE DE VEAUX  
est juste ce qu'il faut pour l'élever facilement.  
Essayez cet excellent produit en vente chez MM. :  
Bulle: Coop. „La Prévoyance“ et ses dépôts: Tour-de-Trême, Le Pâquier Enney, Albeuve, Sorrens, Echarlens.  
Broc: Consommation et ses dépôts: Botterens, Crésuz, Charmey Epagny, Villavolard.  
Bulle: Remy Pascal, Pittet-Chammartin, Kerber A.  
Vuadens: Syndicat agricole.  
Echarlens: P. Gremaud.  
Enney: Coop. Concordia.  
Epagny: Gachet.  
La Roche: Tinguely-Ramuz.  
Pour la ponte d'hiver, Donnez le Chanteclair Et vous verrez comment Agit cet aliment.  
Réclamez l'abonnement gratuit au Sillon romand, si vous commandez 1 sac 50 kg. ou 1 sac 100 kg.

**CHIRURGIE**  
Le Docteur H. Pégaitaz  
Av. de la Gare, 30a., FRIBOURG  
recevra à BULLE  
jeudi de 9 h. à 13 h.  
(tumeurs, hernies, descentes, reins et vessie.) 20.12

**Mises publiques.**  
Samedi 7 février prochain, dès 2 heures, la sousignée vendra en mises publiques, devant la Consommation à La Tour-de-Trême, du mobilier et divers vêtements pour hommes, soit complets, etc.  
Alphonsine Pillet.

**ON OFFRE A LOUER**  
une belle montagne pour 1925.  
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 107 B. 276  
**ABONNEZ-VOUS à „LA GRUYÈRE“.**

**A VENDRE**  
à 15 minutes de la gare de Fribourg, dans une rue très fréquentée,  
**UNE MAISON**  
Conviendrait pour commerce, actuellement occupée par une laiterie. S'adresser sous chiffres P. 40.179 F. à Publicitas, Fribourg. 275

**On demande**  
à la même adresse, pour le Département de l'Ain (France) un VACHER sérieux, bon traieur, ainsi qu'un HOMME pouvant s'occuper des soins à donner à la porcherie. Certificats de conduite exigés. Entrée immédiate.  
Adresser les offres au Bureau du Syndicat Agricole de la Gruyère, à Bulle.

Les Magasins  
**Au LOUVRE**  
— BULLE —  
préparent une VENTE de  
**BLANC**  
comme on n'en a jamais vu pareille dans la contrée. Pas de décoration de luxe qui augmente trop les frais; par contre, bonne et belle marchandise et des prix excessivement bas.

  
**ABONNÉ**  
Suisse 1 an 6 m  
Etranger 1 an 6 m  
payable  
Prix du num  
On s'abonn  
bureaux  
moyennant 20

**Gran**  
La séance d  
mardi matin, à  
de M. Delaten  
On procède  
mission de val  
Chatton, le no  
M. Vonderwei  
On prend s  
Jungo de son  
ments.  
Puis on abo  
de l'Etat pou  
presque de l  
est un peu ra  
tout des ques  
préoccuper de  
ans.  
Instruction  
La principa  
rubrique fut  
suisse que pu  
Attinger, à N  
la certitude q  
gure dans cet  
cantonaux y e  
A propos d  
d'Etat a prom  
qui date de 1  
A noter ég  
Dépôt scolaire  
achats dans m  
pas à s'appro  
Quant aux  
est question d  
titat agricole  
économie de l  
C'est M. C  
nom de la cor  
Agric  
M. Henri  
conomie publ  
sur ce dicast  
1. Ensuite  
rendu coup  
d'Etat a pris  
la fortune de  
ront à soume  
et leurs comp  
qui présenter  
au Conseil d  
2. Il n'est,  
céder à la fu  
hommes et p  
putés l'avaie  
au statu qu  
3. Le sold  
liquidation d  
Pérolles ser  
Grangeneuve  
4. A prop  
le rapporten  
son d'éconon  
ces dépenses  
M. Savoy  
d'accord et c  
nuées dans  
il attire l'att  
nécessité de  
rations desti  
rendre le pl  
rains incult  
M. S. Gu  
rations faite  
rapport que  
s'occuper et  
5. On s'é  
griculture  
crédits qui